



COMMISSION EUROPEENNE

DIRECTION GENERALE IB

Relations Extérieures: Méditerranée du Sud, Moyen et Proche-Orient, Amérique latine,
Asie du Sud et du Sud-Est et Coopération Nord-Sud

Direction Amérique latine

Unité Coopération Économique



URB-AL / INFO



Lettre d'information n° 5

Septembre 1997

Le Programme URB-AL en bref

Objectif:

Développer un partenariat direct et durable entre les acteurs locaux européens et latino-américains.

Activités:

- *Huit réseaux thématiques d'intérêt mutuel, qui donneront lieu à différents projets communs cofinancés par la Commission.*
- *Deux rencontres biennales, politiques et techniques, entre maires et représentants des villes d'Europe et d'Amérique latine.*

Participants:

Villes, régions et autres collectivités locales et territoriales des pays de l'Union européenne et d'Amérique latine.

Durée:

4 ans.

Les réseaux thématiques

Le Programme URB-AL est basé sur **la création de réseaux** composés de villes et collectivités locales d'Europe et d'Amérique latine, autour de thèmes d'intérêt mutuel.

Les réseaux thématiques constituent des cadres de coopération permanents, dans lesquels s'établissent diverses activités dont l'objectif est le développement de relations de partenariat solides. Ils donnent notamment lieu à la réalisation de projets communs.

Afin d'assurer la mise en place du Programme URB-AL dans les meilleurs délais et conditions, la Commission, en concertation avec les milieux concernés, a défini les thèmes des deux premiers réseaux et sélectionné les villes coordinatrices. Ceci a permis également de développer une méthodologie appropriée pour la suite du Programme

Les thèmes des six autres réseaux ont été définis par le Comité Technique de Haut Niveau et approuvés par la Commission. Les coordinateurs de ces réseaux sont sélectionnés par le biais de procédures d'appel à propositions, publiées dans le Journal Officiel, série S.

Réseau n°1: "Drogue et ville", coordonné par la Municipalité de Santiago du Chili

Le premier réseau, coordonné par la Municipalité de Santiago du Chili, est consacré à la question des villes face à la problématique de la drogue. Il abordera essentiellement le rôle des collectivités locales en matière de prévention de la consommation de drogues et de réinsertion des toxicomanes.

Constitution du réseau

Ce réseau est actuellement en cours de constitution. *Les villes et collectivités locales qui souhaitent intégrer ce réseau et participer à ses activités sont priées de se mettre très rapidement en contact avec le responsable de la coordination du réseau, dont les données figurent ci-dessous.*

M. Carlos Varas
Director para las Relaciones Internacionales
Alcaldía Santiago de Chile
Dirección de Relaciones Internacionales
Plaza de Armas s/n
Casilla 52-D
Santiago / Chile
Tél.: +56 2 6392691 - Fax: +56 2 6321962
E-mail: stgoint@reuna.cl

Séminaire de lancement

- Dates et lieu: Les 10 et 11 novembre 1997, Santiago du Chili.
- Thème: Le rôle des collectivités locales en matière de prévention de la consommation de drogues et de réinsertion des toxicomanes.
- Participation: Une brochure de présentation, contenant tous les détails pratiques ainsi que le formulaire d'inscription au séminaire de lancement, est jointe en annexe. Cette documentation est également disponible sur Internet (voir en p. 7 l'adresse du site Internet). *Les villes qui souhaitent participer sont priées de renvoyer le formulaire d'inscription aux organisateurs avant le 30 octobre.*

Projets Communs

Les projets communs seront réalisés dans le cadre des activités du réseau thématique. Ils seront ouverts en priorité aux membres des réseaux mais pourront également intégrer des partenaires extérieurs. Les acteurs des projets communs s'organiseront en sous-réseaux dont le nombre de partenaires pourra varier de 5 à 25.

Les partenaires extérieurs (*dont le nombre ne pourra pas dépasser le rapport de 1/5*) devront avoir un lien direct avec les autorités locales. A défaut, ils devront disposer de compétences spécifiques nécessaires à la mise en oeuvre des activités du projet.

Parmi les partenaires extérieurs, on peut citer les organismes suivants:

- associations,
- fondations,
- universités,
- centres culturels, scientifiques et techniques,
- entreprises,
- autres organismes (ASBL, ONG, etc.).

Compte tenu de la dimension que pourraient revêtir certains projets communs, la Commission a jugé utile de porter à 100.000 ECU le montant maximum de la contribution communautaire, initialement fixée à 50.000 ECU par projet commun.

Les membres du réseau "Drogue et ville" disposeront d'une période d'environ 5 mois pour élaborer et présenter leurs propositions de projets communs à la Commission Européenne. Celle-ci examinera les propositions avec l'appui du CTHN, et déterminera les projets qui feront l'objet d'un cofinancement communautaire.

**Réseau n°2 : "Conservation des contextes historiques urbains", coordonné
par la Province de Vicenza**

Le deuxième réseau traitera du thème de la conservation des contextes historiques urbains qui englobe toute la question du patrimoine, au sens le plus large. C'est la Province de **Vicenza** qui coordonnera les activités de ce réseau.

Constitution du réseau

Ce réseau est actuellement en cours de constitution. *Les villes et collectivités locales intéressées à intégrer ce réseau et à participer à ses activités sont priées de prendre contact avec le responsable de la coordination du réseau, dont les données figurent ci-dessous.*

Dott. Franco Pepe
Capo di Gabinetto
Amministrazione Provinciale di Vicenza
Contrà Porti, n° 16
I-36100 Vicenza (Italia)
Tél.: +39 444 399141
Fax: +39 444 326556

Séminaire de lancement

- Dates et lieu: Mai 1998 (à préciser), Vicenza.
- Thème: "Conservation des contextes historiques urbains".

Réseaux thématiques n° 3, 4 & 5

Thèmes

- Réseau n° 3: “La démocratie dans la ville”
- Réseau n° 4: “La ville comme promoteur de développement économique”
- Réseau n° 5: “Politiques sociales urbaines”

Sélection des coordinateurs

En vue de sélectionner les coordinateurs de ces trois réseaux, trois appels à propositions ont été publiés au Journal Officiel S60 du 26.3.97. Ces textes ont aussi été diffusés sur Internet (coordonnées p. 7). La date limite de remise des propositions était fixée au *12 juin 1997*.

292 entités locales, dont 113 partenaires européens et 179 partenaires latino-américains, ont participé aux propositions adressées à la Commission. Ceci illustre clairement le grand intérêt suscité par le Programme URB-AL tant en Europe qu'en Amérique latine.

La présélection des propositions a été effectuée selon les procédures en vigueur à la Commission européenne. Pour évaluer la capacité technique des candidats, la Commission a été conseillée par les experts du Comité Technique de Haut Niveau du Programme URB-AL (CTHN).

A l'issue de cette première phase de sélection, les candidats présélectionnés ont reçu les instructions complètes qui leur permettront de présenter une offre financière et technique détaillée.

Ces propositions seront également examinées par la Commission, avec l'appui technique du CTHN.

A l'issue de la procédure de sélection, les noms et les coordonnées complètes des villes coordinatrices des réseaux 3, 4 & 5 seront publiés dans la lettre d'information URB-AL/INFO. Ceci permettra aux villes qui souhaitent intégrer ces réseaux de prendre contact avec les responsables.

Réseaux thématiques n°6, 7 & 8

Thèmes

- Réseau n° 6 “Environnement urbain”
- Réseau n° 7 “Gestion et contrôle de l'urbanisation”
- Réseau n° 8 “Maîtrise de la mobilité urbaine”

Sélection des coordinateurs

En vue de sélectionner les coordinateurs de ces trois derniers réseaux, trois appels à propositions seront publiés au Journal Officiel, *dans le courant du premier trimestre 1998*.

Les appels à propositions pour la coordination des réseaux 6, 7 & 8 seront rédigés sur le modèle des appels déjà publiés pour les réseaux 3, 4 & 5 (J.O.C.E. le 26/03/97, Série S). Les textes sont disponibles sur Internet. Ceci permettra aux villes et autres collectivités locales, intéressées par la coordination des réseaux 6, 7 & 8 de se documenter sur la marche à suivre et éventuellement d'établir les contacts préliminaires en vue de trouver les partenaires nécessaires. ***Aucune proposition ne pourra être envoyée à la Commission avant la publication officielle au JOCE de ces appels à propositions.***

Les rencontres biennales

La première rencontre biennale aura lieu à Lisbonne les 12 et 13 juin 1998 et abordera le thème de la **“Réhabilitation urbaine”**. Cette rencontre se tiendra pendant l’Exposition Universelle “Expo 98” qui se déroulera à Lisbonne du 21 mai au 21 septembre 1998.

La rencontre de Lisbonne rassemblera des personnalités de haut niveau, représentant des villes et collectivités locales d’Europe et d’Amérique latine. Elle favorisera l’échange d’expériences, l’identification des priorités communes ainsi que des mécanismes et des instruments d’actions concrètes.

Les villes, régions et autres collectivités locales et territoriales, intéressées à participer à la rencontre de Lisbonne, sont priées de prendre contact avec la responsable de l’événement, dont les données figurent ci-dessous.

Madame Cristina Rocha
Directora do Gabinete de Relações Internacionais
Departamento de Apoio à Gestão e Actividade Institucional
Câmara Municipal de Lisboa
Rua do Ouro 49 - 4º Piso
P-1100 Lisboa (Portugal)
Tél.: +351 1 3227366 ou 65
Fax: +351 1 3227009

A l’issue de la rencontre biennale de Lisbonne, les participants signeront une **“déclaration d’action”** sur la réhabilitation urbaine. Cet engagement commun aura pour objectif de garantir le suivi de la thématique et l’impact durable de cette rencontre.

Le suivi et la mise en oeuvre du plan d’action seront assurés par une cellule coordinatrice composée par les villes intéressées.

Les actes de cette rencontre seront publiés et diffusés par les moyens de communication appropriés. Ces conclusions seront également mises à disposition sur Internet.

La seconde rencontre biennale devrait se dérouler dans une ville d’Amérique latine en l’an 2000.

Le Comité Technique de Haut Niveau

Liste des membres du CTHN	
Manuel Camacho Solis	José Emilio Patricio Rodé
Maria Luisa Cerrillos	Cornelia Poczka
Hector Dada Hirezi	René Schoonbrodt
Hugues de Jouvenel	Jaime Torres Lara

La deuxième réunion du CTHN a eu lieu à Bruxelles les 10 et 11 juillet 1997, avec la participation de tous les membres du Comité, à l'exception de M. Hugues de Jouvenel.

Les membres du Comité ont procédé à l'élection du Président et du Secrétaire. Emilio Patricio Rodé a été élu Président à l'unanimité, et Maria Luisa Cerrillos a été élue Secrétaire.

Les membres du Comité ont examiné et approuvé la proposition de la Ville de Lisbonne qui souhaite aborder le thème de "La Réhabilitation urbaine" lors de la première rencontre biennale.

Il a été convenu que les membres du CTHN seraient consultés sur l'orientation thématique des documents de base destinés aux séminaires de lancement des huit réseaux du Programme URB-AL.

Lors de cette réunion, le CTHN a également procédé à l'examen approfondi des candidatures adressées à la Commission, suite à la publication dans le J.O.C.E., série S du 26/3/97, des appels à propositions pour la coordination des réseaux thématiques n°3, 4 & 5.

Le Comité a établi une liste des propositions retenues pour la seconde phase. Cette liste a été remise à la Commission, pour approbation. A l'issue de cette première phase de sélection, les candidats présélectionnés ont reçu les instructions complètes leur permettant de présenter une offre détaillée.

Le Comité examinera ces offres détaillées lors de sa troisième réunion, qui devrait se dérouler à l'occasion du Séminaire de lancement du réseau de Santiago du Chili, en novembre 1997.

Le Guide du Programme URB-AL

Le Guide du Programme, détaillant toutes les activités d'URB-AL (rencontres biennales, réseaux thématiques et projets communs), sera publié sur Internet en *octobre 97*, en quatre langues: anglais, espagnol, français, portugais. Les versions "papier" de ce Guide seront disponibles avant la fin de l'année 1997.

Le Guide du Programme se composera de trois brochures:

- 1. Présentation générale du Programme URB-AL**
- 2. Activités du Programme URB-AL**
- 3. Formulaire**

Ces formulaires sont uniquement destinés à soumettre des *propositions de projets communs* à la Commission européenne.

Le Secrétariat Externe du Programme URB-AL

La procédure de sélection de l'organisme qui sera chargé de la mise en place et de la gestion du Secrétariat Externe définitif du Programme URB-AL est en cours.

Le Secrétariat Provisoire continuera à assurer la promotion et la diffusion de l'information sur le Programme URB-AL, jusqu'à la sélection de la structure définitive qui devrait intervenir à la fin de l'année 1997.

Pour en savoir plus sur URB-AL

La lettre d'information N° 6 paraîtra en décembre 1997. Si vous souhaitez vous abonner et/ou recevoir des informations complémentaires sur le Programme URB-AL, veuillez contacter le Secrétariat Provisoire dont les coordonnées sont reprises ci-dessous.

<p>Programme URB-AL <i>Secrétariat Provisoire</i> 21, rue des Drapiers B-1050 Bruxelles (Belgique) Tél.: +32 2 5102312 +32 2 5102515 Fax: +32 2 5102647</p>
--

Tous les numéros d'**URB-AL / INFO** se trouvent également sur Internet en six versions linguistiques: allemand, anglais, espagnol, français, italien et portugais.

Voici l'adresse où l'information est disponible:

⇒ <http://europa.eu.int/en/comm/dg1b/URB-AL/urb-al.htm>

En outre, vous pouvez vous procurer de l'information sur URB-AL auprès des Délégations de la CE en Amérique latine et auprès des bureaux de représentation de la CE dans les pays de l'Union européenne (voir adresses sur la page de couverture).